

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE RENWEZ

2023-01-D

Nombre de MEMBRES

Séance du 5 Avril 2023

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--	-------------	--

17	17	15
----	----	----

L'an **Deux mil vingt-trois** et le cinq avril
à **18 heures 00**, la commission du CCAS de cette commune
régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence
de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation

29 mars 2023

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU – SUQUET -VANHECKE
-Mmes BAUDRILLARD - CHRISMENT - DOYEN – FLANDRE – JACQUET – LEDOUX
MACHIN – TOUSSAINT - VEREECKE – VIGNERON

Date Affichage

29 mars 2023

Absents excusés : Mmes DURY – Mrs MULLER - THIERY

Absents non excusés :

Mr MULLER a donné pouvoir à Mme BAUDRILLARD
Mme DURY a donné pouvoir à Mme DOYEN

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Madame la Présidente présente le Compte Administratif 2022 du C.C.A.S qui présente un
résultat global positif de **5 902.07 €** correspondant à un excédent en Investissement de
5 340,00 € et un excédent en Fonctionnement **562.07 €**.

Les membres du C.C.A.S.,

- Approuvent les résultats tels que présentés ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET



Annie JACQUET

ANNIE JACQUET
2023.04.13 14:04:34 +0200
Ref:20230413_114802_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Résultat du vote : 15 Pour – 0 Abst – 0 Contre – Mme JACQUET ne participe pas

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE RENWEZ

2023-02-D

Nombre de MEMBRES

Séance du 5 Avril 2023

Afférent En exercice Qui ont pris part
à la commission à la délibération
du C.C.A.S.

17 17 16

L'an **Deux mil vingt-trois** et le cinq avril
à **18 heures 00**, la commission du CCAS de cette commune
régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence
de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation

29 mars 2023

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU – SUQUET -VANHECKE
-Mmes BAUDRILLARD - CHRISMENT - DOYEN – FLANDRE – JACQUET – LEDOUX
MACHIN – TOUSSAINT - VEREECKE – VIGNERON

Date Affichage

29 mars 2023

Absents excusés : Mmes DURY – Mrs MULLER - THIERY

Absents non excusés :

Mr MULLER a donné pouvoir à Mme BAUDRILLARD
Mme DURY a donné pouvoir à Mme DOYEN

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

Affectation des résultats du Compte Administratif 2022 - C.C.A.S

Considérant que les résultats issus du Compte Administratif 2022 sont les
suivants :

Excédent de fonctionnement reporté (2021)	355.07 €
Part affecté à l'investissement	0.00 €
Excédent de fonctionnement année 2022	207.00 €
Ou Déficit de fonctionnement année 2022	0.00 €
Total Excédent de fonctionnement	562.07 €
Ou Total Déficit de fonctionnement	

Excédent d'investissement reporté (2021)	4 260.00 €
Ou Déficit d'investissement reporté	0.00 €
Excédent d'investissement année 2022	1 080.00 €
Ou Déficit d'investissement année 2022	0.00 €
Total Excédent d'investissement	5 340.00 €
Ou Total Déficit d'investissement	

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

2023-02-D

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE RENWEZ

Nombre de MEMBRES

Séance du 5 Avril 2023

Afférent à la commission du C.C.A.S. En exercice Qui ont pris part à la délibération

17 17 16

L'an **Deux mil vingt-trois** et le cinq avril
à **18 heures 00**, la commission du CCAS de cette commune
régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence
de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation

29 mars 2023

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU – SUQUET -VANHECKE
-Mmes BAUDRILLARD - CHRISMENT - DOYEN – FLANDRE – JACQUET – LEDOUX
MACHIN – TOUSSAINT - VEREECKE – VIGNERON

Date Affichage

29 mars 2023

Absents excusés : Mmes DURY – Mrs MULLER - THIERY

Absents non excusés :

Mr MULLER a donné pouvoir à Mme BAUDRILLARD
Mme DURY a donné pouvoir à Mme DOYEN

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

.../...

Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat de
fonctionnement comme suit :

Affectation minimale à la section d'investissement (article 1068)	0.00 €
Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)	562.07 €
Ou Report du déficit de fonctionnement à la ligne 002 (dépenses)	0.00 €
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)	5 340.00 €
Report du déficit d'investissement à la ligne 001 (dépenses)	0.00 €

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET



Annie JACQUET

ANNIE JACQUET
2023.04.13 14:04:29 +0200
Ref:20230413_115201_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Résultat du vote : 16 Pour – 0 Abst – 0 Contre

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE RENWEZ

2023-03-D

Nombre de MEMBRES

Séance du 5 Avril 2023

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--	-------------	--

17	17	16
----	----	----

L'an **Deux mil vingt-trois** et le cinq avril
à **18 heures 00**, la commission du CCAS de cette commune
régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence
de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation

29 mars 2023

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU – SUQUET -VANHECKE
-Mmes BAUDRILLARD - CHRISMENT - DOYEN – FLANDRE – JACQUET – LEDOUX
MACHIN – TOUSSAINT - VEREECKE – VIGNERON

Date Affichage

29 mars 2023

Absents excusés : Mmes DURY – Mrs MULLER - THIERY

Absents non excusés :

Mr MULLER a donné pouvoir à Mme BAUDRILLARD
Mme DURY a donné pouvoir à Mme DOYEN

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

COMPTE DE GESTION 2022

Suite aux explications de Madame la Présidente,
Après en avoir délibéré,

Les membres du C.C.A.S.,

- Approuvent le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par Mme BERRAMDANE Naïma et M. ROUE Olivier, Receveurs Municipaux, qui est rigoureusement identique au Compte Administratif de l'exercice 2022, qui présente un excédent de fonctionnement de **562.07 €** et un excédent d'investissement de **5 340.00 €**.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET



Annie JACQUET

ANNIE JACQUET
2023.04.13 14:04:07 +0200
Ref:20230413_115603_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Résultat du vote : 16 Pour – 0 Abst – 0 Contre

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE RENWEZ

2023-04-D

Nombre de MEMBRES

Séance du 5 Avril 2023

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--	-------------	--

17	17	16
----	----	----

L'an **Deux mil vingt-trois** et le cinq avril
à **18 heures 00**, la commission du CCAS de cette commune
régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence
de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation

29 mars 2023

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU – SUQUET -VANHECKE
-Mmes BAUDRILLARD - CHRISMENT - DOYEN – FLANDRE – JACQUET – LEDOUX
MACHIN – TOUSSAINT - VEREECKE – VIGNERON

Date Affichage

29 mars 2023

Absents excusés : Mmes DURY – Mrs MULLER - THIERY

Absents non excusés :

Mr MULLER a donné pouvoir à Mme BAUDRILLARD
Mme DURY a donné pouvoir à Mme DOYEN

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

BUDGET PRIMITIF 2023

Suite aux explications de Madame la Présidente,
Après en avoir délibéré,

Les membres du C.C.A.S.,

- Arrêtent et votent le Budget Primitif 2023 du C.C.A.S présenté par Madame JACQUET Annie, Présidente, budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses

Section Fonctionnement : **7 425,00 €**

Section Investissement : **5 820,00 €**

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET



Annie JACQUET

ANNIE JACQUET
2023.04.13 14:04:26 +0200
Ref:20230413_115802_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Résultat du vote : 16 Pour – 0 Abst – 0 Contre

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE RENWEZ

2023-05-D

Nombre de MEMBRES

Séance du 5 Avril 2023

Afférent à la commission du C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--	-------------	--

17	17	16
----	----	----

L'an **Deux mil vingt-trois** et le cinq avril
à **18 heures 00**, la commission du CCAS de cette commune
régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence
de Madame JACQUET Annie

Date de la Convocation

29 mars 2023

Présents : -Mrs FLOQUET - GRIZOU – SUQUET -VANHECKE
-Mmes BAUDRILLARD - CHRISMENT - DOYEN – FLANDRE – JACQUET – LEDOUX
MACHIN – TOUSSAINT - VEREECKE – VIGNERON

Date Affichage

29 mars 2023

Absents excusés : Mmes DURY – Mrs MULLER - THIERY

Absents non excusés :

Mr MULLER a donné pouvoir à Mme BAUDRILLARD
Mme DURY a donné pouvoir à Mme DOYEN

Mme TOUSSAINT a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

Tarif location parcelles du 01/10/2022 au 30/09/2023

Conformément à l'Arrêté Préfectoral n°2022-507 en date du 31/08/2022 fixant l'Indice National des Fermages pour l'année 2022/2023 à **110.26 €**,

Les membres de la commission du Centre Communal d'Action Sociale,

- Décident de fixer le tarif de location de parcelles agricoles pour la période du **01/10/2022 au 30/09/2023 à 110.26 € l'Ha.**

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Annie JACQUET



Annie JACQUET

ANNIE JACQUET
2023.04.13 14:04:31 +0200
Ref:20230413_120002_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Résultat du vote : 16 Pour – 0 Abst – 0 Contre